

L'Anse-Saint-Jean, le 3 décembre 2018.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquels les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 3 décembre 2018 à 19 h 00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :                   Monsieur Anicet Gagné  
                                          Madame Chloé Bonnette  
                                          Monsieur Yvan Côté  
                                          Monsieur Victor Boudreault  
                                          Monsieur Richard Perron

Ainsi que Annick Boudreault, secrétaire trésorière adjointe

Sont absents :                   Monsieur Éric Thibeault

420-2018

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la régulière du 5 novembre 2018
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
  - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de novembre 2018
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 6.1 Monsieur Christian Huguet - Maire de la Commune de Florac Trois Rivières
  - 6.2 Plaque commémorative du billet du 1 000 \$ - Madame Hirlse Dufour
  - 6.3 Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario
- 7. ADMINISTRATION**
  - 7.1 Calendrier des séances du conseil municipal 2019
  - 7.2 Acceptation du financement temporaire pour le règlement de 500 000.00 \$
  - 7.3 Budget supplémentaire - règlement d'urbanisme

- 7.4 Renouvellement des panneaux publicitaires - Centre des loisirs de Petit-Saguenay (ARÉNA)
- 7.5 Offre d'achat de terrain # 7 (lot 58-1-5-3) Développement Mont-Édouard - Monsieur Marc Pelletier
- 7.6 La Guignolée 2018
- 7.7 Demande de budget pour la magie de Noël du 15 décembre - Madame Stéphanie Généreux
- 7.8 Financement le Trait d'union 2019
- 7.9 Dépôt de la situation de l'analyse financière projetée au 31 décembre 2018
- 7.10 Entente de renouvellement pour contrats d'entretien et de soutien des applications de PG Solution
- 7.11 Demande fibre optique à Déry Télécom

## **8. TRAVAUX PUBLICS**

- 8.1 Programme d'aide à la voirie locale - Volet - Projets particuliers d'amélioration
- 8.2 Demande de remboursement des frais - Lauréat Gagné

## **9. URBANISME**

- 9.1 Sondage pour l'acceptation des toitures de tôle dans les PIIA dans la municipalité
- 9.2 Demande de permis de construction de Monsieur Marc Pelletier - terrain # 7 (lot 58-1-5-3) secteur Mont-Édouard

## **10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 10.1 Sécurité civile - demande d'aide financière - volet 1

## **11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 11.1 Championnat canadien de ski alpin - Mont-Édouard
- 11.2 Club de motoneige du Fjord - démarche de financement - FDT d'envergure MRC du Fjord
- 11.3 Entente pêche blanche entre la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et L'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc.

## **12. VARIA**

- 12.1 Aucun

## **13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**

## **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

421-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

422-2018

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE RÉGULIÈRE DU 5 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil municipal a reçu, avant la tenue de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2018 72 heures avant;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance dudit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal se déclarent satisfaits du contenu du document déposé;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la dispense de lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2018.

423-2018

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE NOVEMBRE 2018

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu unanimement d'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2018 au montant de 132 436.57\$ et des paiements directs au montant de 1 291.77\$, tels que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

MONSIEUR CHRISTIAN HUGUET - MAIRE DE LA COMMUNE DE FLORAC TROIS RIVIÈRES

Monsieur Christian Huguet, maire de la Commune de Florac Trois Rivières de France nous a fait parvenir une lettre concernant son intention de relancer le jumelage entre Florac et L'Anse-Saint-Jean. Le conseil étant d'accord avec cette demande, nous lui ferons parvenir une lettre concernant l'intérêt de la municipalité à faire revivre ce jumelage.

PLAQUE COMMÉMORATIVE DU BILLET DU 1 000 \$ - MADAME HIRLSE DUFOR

Monsieur Jonathan Desbiens nous informe qu'une demande de subvention pour la réfection du sentier du mille, du belvédère ainsi que de la plaque commémorative a été déposée au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

424-2018

MAINTIEN DES SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES DE L'ONTARIO

ATTENDU la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant la Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

ATTENDU la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

ATTENDU la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

ATTENDU QUE les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

ATTENDU QUE le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

ATTENDU la démarche du premier ministre du Québec François Legault auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'i a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

QUE le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

QUE le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

425-2018

#### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19 h 00 :

14 janvier, 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre et le 2 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

426-2018

#### ACCEPTATION DU FINANCEMENT TEMPORAIRE POUR LE RÈGLEMENT DE 500 000.00 \$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement 18-343 autorisant une aide financière de 500 000 \$ à la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean inc;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une réponse positive de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à l'égard de ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit procéder au financement à long terme du présent emprunt au cours de l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité juge opportun d'avoir accès à une portion du

financement dès à présent.

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité procède à un financement à court terme sous forme de billet pour le montant total du présent règlement, soit 500 000 \$, et autorise le maire et le directeur général à signer tous documents relatifs à cet octroi;

Et que lors du financement à long terme du présent règlement, les liquidités ainsi obtenues soient utilisées prioritairement au remboursement du billet à court terme.

427-2018

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - RÈGLEMENT D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord du Saguenay a adopté le règlement 16-355 concernant les îlots déstructurés;

CONSIDÉRANT QU'il faut intégrer à nos règlements les dispositions de ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE madame Julie Simard, urbaniste, travaille déjà l'ensemble de notre règlement d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE cette modification n'est pas incluse dans son premier mandat;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un budget supplémentaire au montant de 2 450.00 \$ plus taxes pour la ressource professionnelle et technique concernant l'ajout de ces dispositions du règlement 16-355.

428-2018

RENOUVELLEMENT DES PANNEAUX PUBLICITAIRES - CENTRE DES LOISIRS DE PETIT-SAGUENAY (ARÉNA)

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de L'Anse-Saint-Jean achète un panneau publicitaire de 4 x 8 offert par L'O.T.J. de Petit-Saguenay au coût de 325.00 \$ et qui sera installée à l'intérieur de l'Aréna pour 2019.

429-2018

OFFRE D'ACHAT DE TERRAIN # 7 (LOT 58-1-5-3, 10-58) DÉVELOPPEMENT MONT-ÉDOUARD - MONSIEUR MARC PELLETIER

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'achat de monsieur Marc Pelletier au montant de 24 585.08 \$ plus taxes concernant le terrain # 7 (lot 58-1-5-3, 10-58) dans le développement du Mont-Édouard et d'autoriser le maire et le directeur général à signer tous les documents concernant cette transaction.

430-2018

LA GUIGNOLÉE 2018

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 100.00 \$ soit versé dans le cadre de la cueillette des dons pour La Guignolée 2018.

431-2018

DEMANDE DE BUDGET POUR LA MAGIE DE NOËL DU 15 DÉCEMBRE - MADAME STÉPHANIE GÉNÉREUX

Il est proposé par Madame Chloé Bonnette, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'attribuer un montant de 300.00 \$ à madame Stéphanie Généreux pour l'organisation de l'activité de la magie de Noël qui aura lieu le 15 décembre 2018 de 13 heures à 16 heures à la Station de ski le Mont-Édouard.

432-2018

FINANCEMENT LE TRAIT D'UNION 2019

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 4 200.00 \$ pour le financement du Trait d'union 2019.

DÉPÔT DE LA SITUATION DE L'ANALYSE FINANCIÈRE PROJETÉE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Monsieur Jonathan Desbiens, directeur général de la municipalité fait le dépôt de la situation financière projetée au 31 décembre 2018 basée sur les données du 30 septembre 2018.

433-2018

ENTENTE DE RENOUVELLEMENT POUR CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS DE PG SOLUTION

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Madame Chloé Bonnette et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente concernant les contrats d'entretien et de soutien des applications de PG Solution pour une période de trois ans au montant de 16 433.12 \$ incluant TPS et TVQ plus une augmentation maximale annuelle de 2.5 %.

434-2018

DEMANDE DE FIBRE OPTIQUE À DÉRY TÉLÉCOM

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean sont transmises en direct à la télévision communautaire depuis de nombreuses années;

CONSIDÉRANT le changement du système de diffusion de la télévision communautaire qui est passé de l'analogique au numérique;

CONSIDÉRANT la piètre qualité de l'image de la diffusion des séances du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean depuis ce changement;

CONSIDÉRANT QUE depuis cette transformation, de nombreuses demandes ont été faites à Déry Télécom pour améliorer la qualité de la diffusion des séances du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes sont restées sans réponse;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités voisines du Bas-Saguenay jouissent d'une excellente qualité de diffusion parce qu'elles sont desservies par la fibre optique;

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Déry Télécom d'installer la fibre optique à partir de la route 170 jusqu'aux édifices municipaux qui sont situés sur la rue Saint-Jean-Baptiste soient l'Hôtel de ville, le centre communautaire, le presbytère et le camping et hausser également la vitesse de téléchargement de 15 Mbit/s à 30 Mbit/s.

435-2018

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été

octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve les dépenses d'un montant de 50 000.00 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

436-2018

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS - LAURÉAT GAGNÉ

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater monsieur Jonathan Desbiens, directeur général de la municipalité à négocier avec l'entrepreneur général Lauréat Gagné concernant la demande de paiement pour les bris occasionnés à leur machinerie lors du déneigement des voies publiques.

437-2018

SONDAGE POUR L'ACCEPTATION DES TOITURES DE TÔLE DANS LES PIIA DANS LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup de demandes concernant l'installation des toitures de tôle dans les PIIA de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme désire effectuer un sondage auprès des résidents qui résident dans ces PIIA;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'effectuer un sondage auprès des résidents des PIIA de la municipalité.

438-2018

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION DE MONSIEUR MARC PELLETIER - TERRAIN # 7 (LOT 58-1-5-3) SECTEUR MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE le plan de construction est conforme au règlement de zonage # 89-107 et au PIIA de la zone 169-R;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande cette construction;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction de monsieur Marc Pelletier sur le terrain # 7 ((lot 58-1-5-3) dans le secteur du développement du Mont-Édouard.

439-2018

SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VOLET 1

ATTENDU QUE le règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par Monsieur Richard Perron, appuyé par Monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500.00 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

Que la municipalité autorise monsieur Lucien Martel, maire à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

440-2018

CHAMPIONNAT CANADIEN DE SKI ALPIN - MONT-ÉDOUARD

CONSIDÉRANT la confirmation de Ski Québec Alpin (SQA) à l'effet que le Mont-Édouard sera l'hôte des championnats nationaux en mars 2019;

CONSIDÉRANT QUE cet événement prestigieux accueillera les meilleurs athlètes canadiens et nord-américains dans les disciplines du Super-G, du slalom géant, du slalom et du combiné alpin;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'accréditation de la piste de compétition homologuée Super-G en 2017, la saison 2017-2018 et 2019 a été et sera une consécration unique au Québec et ce, au bénéfice de la station touristique du Mont-Édouard mais encore pour la promotion des sports d'hivers au Saguenay Lac-Jean;

CONSIDÉRANT QUE cette synergie favorisera un déploiement des produits d'appel hivernaux, des retombées économiques de proximité en termes d'hébergement et de restauration, des partenariats de circuits récréotouristiques offerts sur place et des services connexes en termes d'attrait de la clientèle sportive, des accompagnateurs, des supporteurs et des visiteurs durant les six jours de l'événement;

CONSIDÉRANT l'effort actualisé et continu des démarches de financement en lien avec l'événement et que le Fond de développement territoire d'envergure de la MRC du Fjord constitue une avenue de financement recevable;

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de proposer une démarche de financement de l'ordre de 75 000 \$ réparti sur deux années financières dans le cadre du Fond de développement des territoires (FDT) projet d'envergure auprès de la municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay afin de réaliser l'événement national sportif au bénéfice de la Société de développement de L'Anse-Saint-Jean Inc.

441-2018

CLUB DE MOTONEIGE DU FJORD - DÉMARCHE DE FINANCEMENT - FDT D'ENVERGURE MRC DU FJORD

CONSIDÉRANT QUE la pratique récréotouristique de la motoneige a généré un impact global de 112,5 M\$ dans l'économie régionale. Ces données sont le résultat de l'étude mandatée par Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean et réalisée par la firme Segma Recherche durant la saison 2016-2017;

CONSIDÉRANT QUE durant la saison 2016-2017, 246 312 excursions aller-retour de plus de 100 km ont été effectués à motoneige dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et 74 053 touristes ont passé un total de 165 075 nuitées dans la région lors de voyages à motoneige;

CONSIDÉRANT QUE le club de motoneige du Fjord avec ses 146 kilomètres peut se targuer d'être un partenaire régional pour la pratique récréotouristique de la motoneige au Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT QU'UNE emprise du corridor entre Saint-Félix-d'Otis et Petit-Saguenay localisée à L'Anse-Saint-Jean constitue une problématique de circulation



en regard du passage sur la rivière St-Jean;

CONSIDÉRANT QUE le pont en terre publique enjambant la rivière St-Jean est actuellement fermé en raison de sa durée de vie écoulée et que cette infrastructure de 30 mètres est sujette à des démarches de financement actives et continues avec un défi global de 500 000 \$ prévu pour sa reconstruction;

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige du Fjord propose une démarche de partenariat concertée lors d'une séance du comité de concertation du Bas-Saguenay tenue le 15 novembre dernier;

Il est proposé par Monsieur Victor Boudreault, appuyé par Monsieur Anicet Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la démarche de financement du Club de motoneige du Fjord auprès de la MRC du Fjord dans le cadre du Fonds de développement territorial – volet envergure.

Et que l'on délègue le Directeur au développement – monsieur Bernard Larouche pour préparer une démarche de financement en respectant la date butoir du 07 décembre 2018 auprès de la MRC du Fjord.

442-2018

ENTENTE PÊCHE BLANCHE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN ET L'ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE ANSE-ST-JEAN INC.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reconnaît L'Association Chasse et Pêche comme comité organisateur afin de couvrir les activités de pêche sur glace sur le Fjord du Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE L'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. s'engage à faire la réglementation et à la faire respecter;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire mettre en place une entente avec L'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. afin de clarifier par écrit les rôles et responsabilités de chaque partie

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'entente entre la municipalité et L'Association Chasse et Pêche Anse-St-Jean inc. et d'autoriser monsieur Jonathan Desbiens, directeur général à signer ladite entente.

MOTION DE FÉLICITATION MADAME CLAUDETTE PILOTE

Monsieur Victor Boudreault ainsi que tous les membres du conseil félicite madame Claudette Pilote pour ces 10 années de bénévolat fait auprès des aînés de L'Anse.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

Monsieur Victor Boudreault

Il nous mentionne que les membres du conseil d'administration des Aînés de L'Anse ont souligné les 10 années de bénévolat de madame Claudette Pilote qu'elle a fait auprès des aînés.

Monsieur Richard Perron

Il nous mentionne que le comité touristique élabore un questionnaire concernant la réflexion collective sur le développement touristique à L'Anse-Saint-Jean. Ce questionnaire sera distribué aux acteurs touristiques au mois de janvier 2019.

Il nous mentionne que le comité vert a besoin de bénévoles, vous pouvez donner votre nom à madame Marie Francine Bienvenu.

Le lancement de la saison touristique aura lieu le 6 décembre à 11 heures à la Station touristique du Mont-Édouard.

Monsieur Yvan Côté

Il nous informe que la réunion de la pêche blanche aura lieu le 9 décembre 2018 à 13 heures à la salle multifonctionnelle de la municipalité.

Madame Chloé Bonnette

Elle nous informe que le conseil du centre communautaire a formé un comité consultatif pour le presbytère. Ce comité aura le mandat d'organiser la programmation culturelle du presbytère.

Mme Bonnette invite la population à faire l'achat local pour leurs cadeaux de Noël.

Monsieur Jonathan Desbiens, directeur général

M. Desbiens nous informe qu'il y aura une séance d'information sur la relation entre la municipalité et le Mont-Édouard le 17 décembre 2018 à 18 heures et sera suivie d'une réunion spéciale à 19 h 00 concernant la présentation du budget 2019.

M. Desbiens invite la population à assister à ces deux rencontres.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Marie Francine Bienvenue demande formellement au conseil municipal d'interdire l'utilisation des sacs de plastique très minces (50 microns) à usage unique.

Madame Bienvenue invite également la municipalité à décréter l'état d'urgence climatique. Plus de 150 municipalités approuvent cette déclaration.

443-2018

#### FERMETURE DE LA SÉANCE

Monsieur Yvan Côté propose la fermeture de la séance à 20 h 15.

---

Monsieur Jonathan Desbiens, Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*